

EQUIPE BAIE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
Siège Social :
ZAC de Saumaty Séon
11 rue des Frères Mauras
13016 MARSEILLE
SIREN 503809790

PROCES VERBAL
DE LA DELIBERATION DES ASSOCIES DU
23 Janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le 23 janvier à 9 heures,
au siège social :

Les associés se sont réunis sur convocation de la gérance pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Approbation des comptes de 2024,
- * Affectation du résultat,
- * Approbation d'éventuelles conventions réglementées,
- * Questions

diverses, Sont présents :

Monsieur AITIER Eric, propriétaire de 90 parts sociales.
Monsieur AITIER Raphaël, propriétaire de 10 parts sociales.

L'Assemblée réunit ainsi toutes les parts composant le capital et réunit ainsi le quorum exigé par la loi. Monsieur AITIER Eric, en sa qualité de Gérant, préside l'assemblée.

Monsieur le Gérant fait observer que la présente assemblée a été convoquée quinze jours au moins à l'avance par une lettre recommandée adressée au dernier domicile connu de chaque associé, indiquant l'ordre du jour ci-dessus reproduit.

A la lettre de convocation étaient joints :

Le rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice, les comptes annuels et le texte des résolutions proposées.

Ces mêmes documents avec en outre l'inventaire au **31 octobre 2024** sont déposés sur le bureau de l'Assemblée.

Monsieur le Gérant fait encore observer que pendant le même délai de quinze jours précédant la présente assemblée, l'inventaire a été tenu au Siège Social à la disposition des associés.

Le Gérant, après avoir précisé qu'aucun associé n'a usé de la faculté de poser par écrit des questions, donne la lecture de ses rapports qui demeureront annexés au procès-verbal de la présente assemblée.

Cette lecture terminée, elle offre la parole aux associés.

Après quelque minutes, personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement lues et mises au voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice :

1° - approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le **31 octobre 2024** tels qu'ils lui sont présentés et avec toutes les opérations qu'ils traduisent, desquels il résulte :

*** Un bénéfice de 10 558 €**

2° - et donne, en conséquence, quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à mains levées à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice d'un montant de **10 558 €** en :

- report à nouveau pour sa totalité

Cette résolution est adoptée à mains levées à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale prend acte :

que les comptes de l'exercice clos le **31 octobre 2024** ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du code générale des impôts,

et qu'il n'a été procédé à aucune répartition de dividendes au titre des années précédentes.

Cette résolution est adoptée à mains levées à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la rémunération du gérant à hauteur de **0 €** et les charges sociales s'y afférant.

Cette résolution est adoptée à mains levées à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur de l'original, de copies ou d'extraits du procès verbal de la présente délibération, à effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi, en raison de l'adoption des résolutions qui précèdent.

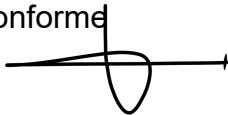
Cette résolution est adoptée à mains levées à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant la parole, la séance est levée;

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé.

Handwritten signature in blue ink, featuring a stylized, cursive script with a long horizontal stroke extending to the left.

Certifié conforme



①

BILAN – ACTIF

2024

DGFIP N° 2050-SD 2024



N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		'EQUIPE BAIE '										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		11 Rue des frères Mauras ZAC D										13016 MARSEILLE	
SIRET		50380979000010											
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent *		12							
								Exercice N clos le		31 10 2024			
								Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé								TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB				AC					
		Frais de développement *		CX				CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		1 620		AG		1 620			
		Fonds commercial (1)		AH		95 000		AI				95 000	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		10 368		AK		259		10 109	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL				AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN				AO					
		Constructions		AP				AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		103 195		AS		102 920		275	
		Autres immobilisations corporelles		AT		39 728		AU		35 769		3 959	
		Immobilisations en cours		AV				AW					
		Avances et acomptes		AX				AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				CT					
		Autres participations		CU				CV					
		Créances rattachées à des participations		BB				BC					
		Autres titres immobilisés		BD				BE					
		Prêts		BF				BG					
		Autres immobilisations financières *		BH				BI					
TOTAL (II)				BJ		249 911		BK		140 568		109 344	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		76 714		BM				76 714	
		En cours de production de biens		BN				BO					
		En cours de production de services		BP				BQ					
		Produits intermédiaires et finis		BR				BS					
		Marchandises		BT				BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV				BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *		BX		172 149		BY				172 149	
		Autres créances (3)		BZ		20 648		CA				20 648	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB				CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD				CE				
Disponibilités			CF		115 245		CG				115 245		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH		3 764		CI				3 764		
	TOTAL (III)		CJ		388 520		CK				388 520		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM										
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		638 431		1A		140 568		497 864
Renvois:(1) dont droit au bail :				(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP				(3) Part à plus d'1 an :		CR	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :				Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		'EQUIPE BAIE '				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7 500..)					DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	
	Report à nouveau					DH	294 193	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	10 558	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	313 002	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU		
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	6 135	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	122 460	
	Dettes fiscales et sociales					DY	54 703	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	1 565	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	184 862		
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	497 864		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	184 862	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD